



## COMPTE-RENDU FINANCIER EXERCICE - ANNEE CIVILE 2013

### Association

#### Tampon Tennis de Table

**Remarque :** dans le plus grand souci de transparence possible, tous les documents comptables sont présents avec nous ce jour et sont consultables. Tout adhérent qui en ferait la demande aurait accès à l'ensemble de la comptabilité.

Dossier suivi par

### Préambule

Marc Dubourdieu  
Président

2013, après les changements que nous avons connus dans l'association en 2012, est la première année considérée comme quasiment « normale » sur le plan financier.

Téléphone  
02 62 57 61 58

Courriel  
tampontt@travelmad.fr

Adresse  
25 rue Benjamin Hoareau  
97430 LE TAMPON

Site Internet  
tampon-tennis-de-table.re

Salle spécialisée  
Gymnase William Hoarau  
35 rue Charles Baudelaire  
97430 LE TAMPON

### A- Historique explicatif

Suite à un début d'exercice 2012 très perturbé, la nouvelle équipe dirigeante a été obligée, dès la reprise en main du club, de prendre plusieurs décisions très fermes afin d'éviter la disparition de l'association pour raisons financières.

Heureusement, les organismes bailleurs de subventions nous ont soutenus (municipalité, Conseil Général, Jeunesse et Sport). Et, bien que nous ayons perdu une bonne part du montant des subventions passées, nous avons, avec l'aide des adhérents et des sponsors, redressé totalement la situation en un seul exercice.

Nous avons pu entamer cette nouvelle année en ayant un peu moins de pression sur les épaules, ce qui nous a permis de réaliser un certain nombre d'actions tout à fait habituelles pour une association sportive.

### B - Présentation du document joint (forme CNDS)

Nos grandes rubriques de dépenses et recettes reprennent la présentation classique d'un simple compte de résultat.

Vous constatez que nous terminons le présent exercice avec un solde légèrement négatif (dépenses supérieures aux recettes).

Nous avons comblé beaucoup de manques cette année (surtout au niveau du matériel, du sportif) ce qui explique ce petit dépassement des dépenses. Nous avions bien évidemment de quoi faire face en banque.

La gestion est des plus rigoureuses. Le seul petit écart que nous nous sommes permis a été un repas de fin d'année ... financé à 70 % par les licenciés eux-mêmes.

Ligue Réunionnaise  
de Tennis de Table

La dimension économique de l'association, largement citée dans le compte-rendu moral et d'activité « est » notre préoccupation principale. Nous ne pouvons faire du sportif, de l'éducatif et du social que si nous disposons d'une base financière solide.



### Recettes de subvention

2/5

Depuis deux ans, nous sommes confrontés à une diminution des subventions (3 500 euros de la mairie en 2011, 2800 en 2013 – 2 400 euros du CNDS en 2011 pour 2 200 euros cette année) voire leur suppression (frais de déplacements de la municipalité sur une partie de l'année 2012).

Une fois que les sommes ont baissé, c'est autrement plus difficile de les faire remonter ... surtout dans la situation difficile que traverse le pays.

### Recettes propres

Notre sport, notre club, notre rayonnement ne nous permettent pas de dégager des recettes propres importantes. Nous sommes donc très dépendants des subventions.

La Ligue Réunionnaise de Tennis de Table nous « ponctionne » un peu trop à notre goût, même si c'était la seule solution pour qu'elle puisse réchapper, elle aussi, à la dissolution.

Deux chiffres sont frappants. En ce début d'année sportive nous avons récolté, sur une période donnée, environ 3 600 euros de cotisations ... et avons reversé près de 2 700 euros à la Ligue (licences, engagements d'équipes, Critériums, ...).

La marge est si ténue que nous avons été dans l'obligation de faire payer les frais d'inscription aux Critériums par les joueurs eux-mêmes.

Nous avons aussi incité plusieurs adhérents à opter pour une licence Promotionnelle, plutôt qu'une licence Traditionnelle. Nous dégageons en effet plus de bénéfices avec ce type de licence.

Il faut reconnaître cependant que la Ligue aide les clubs pour les organisations importantes : balles de compétitions, frais de juge-arbitrage, matériel. Le matériel et/ou les indemnités versées nous aident bien.

Il est donc très difficile de jongler entre tous ces paramètres. Un de nos objectifs affichés est de permettre au plus grand nombre d'accéder à l'ensemble des prestations que nous offrons, et ce pour des tarifs abordables.

Nous avons commencé à faire payer au juste prix les « services » proposés aux licenciés (nous pensons aux Critériums). La réflexion devra encore aller un peu plus loin.

Les organisations de manifestations nous permettent de dégager un « petit » bénéfice en regard des personnes mobilisées et des efforts consentis. Cependant, pour la première fois en un an et demi, le dernier Critérium du Tampon a été un plus rentable que d'habitude.

La multiplication d'organisations à domicile, aux prix d'un investissement humain conséquent, va peut-être nous permettre de faire rentrer plus de fonds propres.

Le sponsoring en tennis de table est plutôt rare. Il convient de remercier chaleureusement DestoCash et RunWeb Réunion pour l'aide apportée. C'est une participation non négligeable, que nous prenons avec grand soulagement.

Les actions de sponsorisation ne fonctionnent que par la connaissance de personnes impliquées à divers titres dans le club (en ce qui nous concerne cette année, des parents de jeunes joueurs).

Nous ne dégageons aucun bénéfice sur les quelques matériels que nous vendons au club. C'est simplement un service que nous rendons aux adhérents.



En revanche, plus le montant global annuel d'achat est élevé, plus nous recevons de bons d'achats de la société Wack Sport pour distribuer à notre tournoi annuel.

Nous avons ainsi reçu 240 euros en bons d'achats pour le tournoi 2013. C'est loin d'être négligeable.

Nous arrivons à nous débarrasser de quelques matériels d'occasion, ce qui nous permet d'encaisser quelques dizaines d'euros supplémentaires.

Une erreur de facturation avec la société Wack Sport, nous amène un avoir de 23,99 euros.

3/5

### C- Objectifs pour 2014

Nous ne sommes pas certains d'augmenter considérablement le montant des subventions de la part des organismes avec lesquels nous travaillons.

On peut toutefois affirmer que le dynamisme et le sérieux affichés par le club depuis un an nous servent, notamment auprès de la municipalité.

Des actions bien construites et bien menées nous permettront, espérons-le, de grappiller quelques sommes supplémentaires avec le CNDS et le Conseil Général.

L'accroissement du nombre de licenciés devrait également augmenter nos recettes car nous n'avons pas l'intention pour le moment de relever le montant des cotisations.

Nous voulons aussi prendre plus de place dans les manifestations de Ligue : premièrement parce que cela rend notre club incontournable sur le plan local, ensuite parce que nous arrivons à dégager quelques bénéfices de nos organisations.

Enfin, si la L.R.T.T. poursuit sa politique, nous toucherons des sommes intéressantes pour l'organisation de certaines de ses compétitions.

La bouffée d'oxygène viendra peut-être de sponsors. Nous avons toujours deux pistes qui devraient se concrétiser prochainement.

## En conclusion

Vous pouvez constater que notre discipline n'engendre pas de plus-value financière. Cette situation devrait encore perdurer quelques saisons. C'est pour cela que la « dimension économique » dont nous parlions dans le rapport moral et d'activité trouve ici tout son sens.

Nous essayons pour l'instant de constituer une base financière saine et solide.

Elle ne demandera qu'à évoluer par la suite au gré de notre popularité et de nos ambitions.

Le Conseil d'Administration vous remercie pour votre attention.

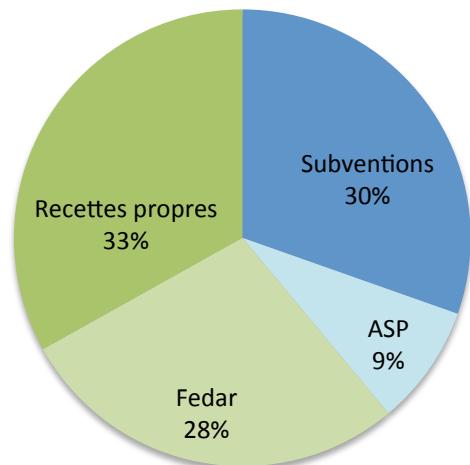
Le Trésorier

Le Président

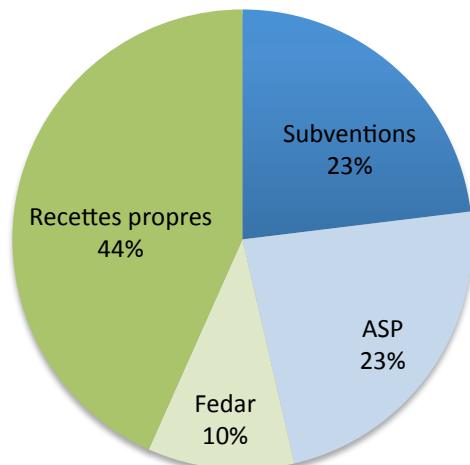


4/5

## Rappel : répartition des recettes 2012



## Répartition des recettes 2013



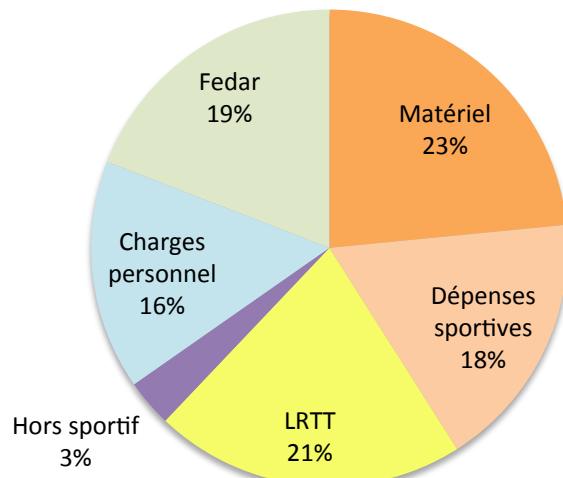
- Pour mémoire, nous avions 18 492,19 euros de charges en 2012 pour 19 226,01 euros de produits (excédent sur exercice de 733,82 euros).
- En 2013 nous comptons 27 650,49 euros de charges et 26 776,86 euros de produits (perte sur exercice de 873,63 euros).
- On enregistre une progression du budget de 44 %.
- On peut considérer que notre association est gérée au plus juste.



- Cela se retrouve dans les frais « Hors sportif » (3 % du budget en 2012, 5 % en 2013). On ne concède que très peu de dépenses qui ne servent pas directement à l'activité sportive (achat de matériel, dépenses sportives).
- Les frais liés à « l'aspect sportif » de l'association couvraient 41 % des dépenses en 2012 et 46 % en 2013.
- FEDAR : cette action menée en partenariat (débutée en 2011, terminée en 2012) a permis de redresser puis stabiliser les finances, une fois les intervenants indemnisés.

5/5

### Rappel : répartition des dépenses 2012



### Répartition des dépenses 2013

